



Preavis rallongé par l'agence

Par **maevaluna_old**, le **24/09/2007 à 18:09**

mon préavis est prolongé d 1 mois parce que je ne lui ai pas donné de jours pour faire visiter mon appart, il m'a dit c'est ça ou il refuse mon congé donc re préavis de 3 mois, je sais que j'aurai du le rappeler pour lui donner des dates, mais que dit la loi exactement car il me réclame 1 loyer supplémentaire que je n'aurais pas les moyens financiers de payer. dans le cas où je suis obligé de payer peut-il refuser un échelonnement? merci

Par **Mike46**, le **28/09/2007 à 13:03**

Bonjour, l'agence n'a pas le droit de prolonger le préavis d'un mois car c'est à elle de vous prévenir lorsqu'elle souhaite faire une visite de votre appartement en vue de le relouer. vous êtes-vous opposé à une quelconque visite ? Cordialement